

NUMÉRO 8
JUILLET 2004

BULLETIN D'INFORMATION DU SECRÉTARIAT DU SYSTÈME DU SANG

de la coordonnatrice *Mot*

Le Secrétariat du système du sang crée un tout nouveau site intranet durant l'été. Ce site comprendra plusieurs sections, notamment sur la médecine transfusionnelle, l'hémovigilance et la recherche. On prévoit la création d'une base de données permettant de consulter la liste des centres hospitaliers désignés ou associés et des centres affiliés offrant des services de transfusion. Ainsi, il sera possible de connaître leurs coordonnées et les liens qu'ils entretiennent dans le réseau. On y retrouvera également un bottin des ressources ainsi que plusieurs formulaires en ligne.

De plus, des documents seront accessibles sur le site dont les comptes rendus des divers comités associés au Secrétariat, les directives ministérielles au regard de la médecine transfusionnelle ou encore le plan directeur de l'octroi des budgets pour l'approvisionnement en produits sanguins. Celui-ci deviendra donc certainement un outil de travail efficace et apprécié des professionnels de la santé.

Le mandat de créer ce site a été confié à une étudiante en communication, madame Audrey Nadeau, qui travaille au Secrétariat pour la période estivale. La collaboration de madame Christine Bouchard et de la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux permettra la réalisation du projet.

On profitera de cette occasion pour améliorer le site Internet du système du sang (www.msss.gouv.qc.ca/systeme-du-sang) et celui du Comité d'hémovigilance (www.msss.gouv.qc.ca/hemovigilance). Je vous propose donc de les visiter dès la fin de l'été pour constater les améliorations qui y auront été apportées.

Veuillez aussi noter que l'adresse du site intranet vous sera communiquée à l'automne 2004.

Enfin, je profite de l'occasion pour vous souhaiter un bel été rempli de soleil, de chaleur et de repos. C'est la période idéale pour reprendre les forces nécessaires pour l'année à venir.

De retour en septembre.



Ann Fortin



- 2 OCTROI DES BUDGETS AUX CENTRES HOSPITALIERS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS SANGUINS
- 4 VERSION COMPLÈTE DU SIATH : C'EST PARTI !
- 4 RECHERCHE D'UN CANDIDAT
- 5 LE 109 RENCONTRE LE DOCTEUR ALAIN POIRIER
- 6 PROGRAMME CONJOINT MSSS-FRSQ DE SUBVENTIONS À LA RECHERCHE EN MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE ET EN HÉMOVIGILANCE
- 7 MULTIPLES RESSOURCES : VERS L'INFINI ET PLUS LOIN ENCORE...

Sommaire

Santé
et Services sociaux

Québec



Octroi des budgets aux centres hospitaliers

pour l'approvisionnement en produits sanguins

Les agences et les centres hospitaliers (CH) ont reçu récemment, en mode d'expérimentation, les documents relatifs aux budgets octroyés pour l'approvisionnement en produits sanguins pour l'année 2004-2005. Cette étape permet à chacun, ministère, agences, CH et banques de sang, de valider, un an avant son implantation, le processus d'octroi des budgets pour l'approvisionnement en produits sanguins dans un mode sans impact financier.

Les trois étapes du processus budgétaire

Le processus budgétaire comprend trois étapes :

- la planification des budgets ;
- l'allocation des budgets, la gestion de l'inventaire et le suivi des opérations ;
- la reddition de comptes.

La première étape exige, d'une part, que les CH et les agences déterminent leurs besoins en produits sanguins et, d'autre part, qu'Héma-Québec établisse les tarifs et autres conditions de fourniture de ces produits.

Les 88 CH désignés et associés ont fait part en novembre dernier à Approvisionnements-Montréal de leurs besoins pour l'année 2004-2005. Ils ont également déterminé les besoins des centres qui leur sont affiliés. Ces prévisions ont été validées par les agences et acceptées par le MSSS, selon les développements prévus dans l'organisation des services et les tendances régionales et provinciales observées au fil des ans dans l'utilisation des produits sanguins.

Des cibles de péremption des culots globulaires de 5 ou de 50 % par établissement et de 3 ou 30 % par région ont été établies selon la proximité géographique avec le fournisseur et ont été prises en compte dans la détermination des besoins.

De même, Héma-Québec a fixé des tarifs pour les produits sanguins labiles et les produits stables.

La seconde étape débute avec l'allocation des budgets par CH désigné et associé. Les budgets alloués sont basés sur les prévisions de consommation et sur les tarifs. Pour 2004-2005, un ajustement a été apporté aux prévisions en vue de tenir compte du taux de change actuel de la devise canadienne par rapport à la devise américaine.

Les établissements devront évaluer au fur et à mesure la consommation réelle des produits sanguins en fonction des prévisions de consommation, des budgets alloués ainsi que des taux de péremption des culots globulaires et autres cibles de gestion. Ce suivi permettra de déterminer les ajustements budgétaires nécessaires. Les activités à réaliser par les établissements pour la seconde étape de la budgétisation sont énumérées dans le tableau qui suit.

Enfin, la troisième étape du processus budgétaire consiste en la reddition de comptes à l'aide des outils disponibles, c'est-à-dire les rapports d'activité et les rapports financiers. Les détails à ce sujet parviendront aux établissements au courant de l'année.

Un mot sur les indicateurs de gestion et d'utilisation

Les indicateurs de gestion et d'utilisation ont pour fonction d'assurer une gestion optimale et une utilisation appropriée, par les établissements, de produits sanguins qui sont coûteux et précieux pour la population québécoise.

Le Secrétariat du système du sang a mis en place, sous la responsabilité du Comité consultatif national de médecine transfusionnelle (CCNMT), un groupe de travail qui doit définir et assurer le suivi des indicateurs de gestion et d'utilisation des produits sanguins. Le premier mandat de ce groupe de travail consiste à évaluer les taux de péremption, par établissement et par région.

Nous tenons d'ailleurs à adresser nos remerciements aux membres du groupe de travail :

Madame Florence Lacasse (adjointe),
Hôpital Charles LeMoine, responsable

Monsieur Nick Lagousakos (chef technologiste), Hôpital Sainte-Justine

Docteur Côme Rousseau (hématologue),
Centre hospitalier de la Sagamie

Madame Johanne Beaulieu (adjointe),
Centre hospitalier régional de Rimouski

Madame Brigitte Moisan (adjointe),
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

Madame Sylvie Tousignant (chef technologiste), Carrefour Santé du Granit

Monsieur Martin Gauthier (conseiller),
Secrétariat du système du sang

Octroi des budgets aux centres hospitaliers pour l'approvisionnement en produits sanguins

Activités relatives à l'allocation des budgets, à la gestion de l'inventaire et au suivi des budgets des banques de sang et des directions des finances des établissements, années 2004-2005 et 2005 et suivantes

OBJECTIFS	ACTIVITÉS 2004-2005 – MODE D'EXPÉRIMENTATION	ACTIVITÉS 2005 ET SUIVANTES – MODE EFFECTIF
<p>Allocation des budgets et confirmation des prévisions de consommation pour l'approvisionnement en produits sanguins</p> <p>Gestion de l'inventaire en produits sanguins</p> <p>Suivi des budgets</p>	<p>Banques de sang et directions des finances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission des budgets sans impact financier aux CH par les agences (juin 2004) <p>Les budgets sont disponibles pour impression dans le système budgétaire et financier (SBF) des établissements.</p> <p>Banques de sang</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commande et mise en inventaire des produits sanguins. • Confirmation de la réception des produits sanguins à Héma-Québec. • Validation du bon de livraison avec les produits reçus et conciliation du bon de livraison avec le bon de commande. • Saisie de l'information relative aux produits sanguins dans TraceLine pour la gestion de l'inventaire et de la traçabilité (mise en inventaire, transfert, distribution, administration, etc.). <p>Banques de sang</p> <p>À chaque période financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la consommation réelle en fonction des prévisions de consommation, des budgets alloués et des taux de péremption des culots globulaires. 	<p>Banques de sang et directions des finances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission des budgets sans impact sur la trésorerie aux CH par les agences (mois d'avril de chaque année). <p>Les budgets sont disponibles pour impression dans le système budgétaire et financier (SBF) des établissements.</p> <p>Banques de sang</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commande et mise en inventaire des produits sanguins. • Confirmation de la réception des produits sanguins à Héma-Québec. • Validation du bon de livraison avec les produits reçus et conciliation du bon de livraison avec le bon de commande. • Production d'un document de contrôle (à l'aide de TraceLine - document en développement) pour la conciliation des factures et des bons de livraison ; ce document est acheminé aux directions des finances. • Saisie de l'information relative aux produits sanguins dans TraceLine pour la gestion de l'inventaire et de la traçabilité (mise en inventaire, transfert, distribution, administration, etc.). <p>Banques de sang</p> <p>À chaque période financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la consommation réelle en fonction des prévisions de consommation, des budgets alloués et des taux de péremption des culots globulaires et autres cibles de gestion. • Production d'un rapport de suivi des réceptions et des transferts (à l'aide de TraceLine - rapport en développement) ; ce rapport devra être acheminé aux directions des finances. • Production d'un rapport de consommation (à l'aide de TraceLine – rapport en développement) ; ce rapport de consommation devra être acheminé aux directions des finances. <p>Directions des finances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conciliation des factures et des bons de livraison (à l'aide du document de contrôle et du rapport des réceptions et des transferts des produits sanguins). • Suivi des dépenses réelles et des budgets alloués (à l'aide du rapport de consommation). • Suivi des taux de péremption des culots globulaires et autres cibles de gestion (à l'aide du rapport de consommation).

Version complète du **SIIATH**: c'est parti !

La version complète du SIIATH, qui inclut la version 9 de TraceLine, est maintenant utilisée dans dix établissements, en plus d'être utilisée sur le site pilote de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. En effet, l'équipe de projet vient tout juste de terminer les activités de démarrage prévues avant les vacances estivales et prévoit terminer les activités de déploiement nécessaires à l'installation du SIIATH dans les huit sites restants d'ici la fin de septembre. À cette date, tous les établissements visés par le projet auront terminé l'installation d'une première version du SIIATH et auront accès à la fonction « Sommaire transfusionnel ».

Parallèlement à ces travaux, l'équipe de projet amorce les activités visant la mise à jour de tous les sites utilisant la version antérieure de TraceLine (version 8) pour qu'ils bénéficient au plus tôt des nombreuses améliorations disponibles. Selon l'échéancier actuel, la mise à jour de tous les sites sera terminée au plus tard en avril 2005. Ces travaux demandent de nouveaux efforts, mais il s'agit du dernier droit avant la fin du projet!

Avec la version complète du SIIATH, les établissements auront la possibilité d'utiliser TraceLine dans les unités de soins. Bien que cette portion du projet relève des établissements, le Secrétariat du système du sang aidera ces derniers en investissant dans une partie des

équipements informatiques à installer sur les unités de soins et en fournissant des documents facilitant la mise en œuvre de ce projet. Les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux contactent présentement les établissements pour déterminer leur volonté d'avoir recours à TraceLine pour les unités de soins et les informer de la marche à suivre pour ce faire.

L'équipe de projet tient à remercier les équipes locales qui ont terminé les travaux d'implantation et celles qui amorcent maintenant les activités de mise à jour. Merci pour vos efforts et votre patience, merci de contribuer au succès du nouveau système du sang!

Recherche D'UN CANDIDAT

Le Secrétariat du système du sang du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est à la recherche d'un candidat (technologiste médical, technicien de laboratoire) pour siéger au Comité des utilisateurs en vue d'y occuper le poste devenu vacant depuis le départ de madame Isabelle Martin (centre hospitalier de Saint-Jérôme).

Mandat du Comité des utilisateurs

Le Comité des utilisateurs comprend des intervenants des centres hospitaliers directement concernés par le SIIATH, ainsi que des professionnels du Secrétariat du système du sang.

Les mandats confiés au Comité des utilisateurs sont les suivants :

- fournir à la pilote provinciale les avis sur les demandes de changement ou d'amélioration proposées par les utilisateurs ;
- participer à la recherche de solutions, s'il y a lieu, pour chacune des demandes ;
- participer à la rédaction de la documentation relative aux demandes de changement ou d'amélioration ;
- accorder la priorité aux demandes de changement ou d'amélioration ;
- s'assurer que le suivi accordé aux demandes correspond aux besoins des utilisateurs.

Le Comité des utilisateurs du SIIATH est composé des personnes suivantes :

- la pilote provinciale, qui préside le comité ;
- huit utilisateurs :
 - deux chargés de sécurité transfusionnelle,
 - deux adjoints au chef technologiste,
 - deux technologistes de laboratoire ou deux techniciens de laboratoire,
 - deux infirmiers ;
- deux hématologues.

Selon les besoins, des sous-groupes de travail peuvent être mis sur pied pour travailler sur certaines demandes particulières. Le résultat de leurs travaux est ensuite soumis au Comité des utilisateurs pour validation.

Si ce poste vous intéresse, vous devez faire parvenir votre candidature à madame Louise Fortin (pilote provinciale SIIATH) **au plus tard le 17 septembre 2004**. La nomination définitive de la candidate ou du candidat se fera par le Secrétariat du système du sang sur recommandation du Comité directeur du projet SIIATH.

Le candidat devra participer aux travaux du Comité des utilisateurs, qui se feront à raison d'une rencontre tous les trois ou quatre mois (selon les besoins).

Le 109

rencontre
le docteur Alain Poirier

Propos recueillis par Hugues Harvey



DE LA FONCTION DE COMMUNICATEUR AU POSTE DE DIRECTEUR NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

Alain Poirier est spécialiste en médecine interne et en santé communautaire. Travaillant dans le réseau de la santé publique depuis plus de quinze ans, il est bien connu du grand public pour sa participation en tant que chroniqueur et animateur dans certains médias, entre autres grâce à l'émission *Comment ça va ?* présentée à la fin des années 80. Depuis le 27 janvier 2003, le docteur Poirier exerce les fonctions de directeur national de santé publique et de sous-ministre adjoint à la Direction générale de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux.

SA FORMATION

La formation universitaire d'Alain Poirier a débuté en 1975 par un baccalauréat en biologie à l'Université McGill. Par la suite, il a entrepris l'étude de la médecine à l'Université de Sherbrooke, où il s'est également spécialisé en médecine interne. Il a par ailleurs obtenu une maîtrise en santé communautaire pendant sa spécialisation en santé communautaire à l'Université de Montréal.

SA CARRIÈRE

Le docteur Alain Poirier a amorcé sa carrière en 1987, sur la Rive-Sud de Montréal au Département de santé communautaire de l'hôpital Charles Lemoyne. Parallèlement, il a fait partie du monde médiatique pendant sept ans comme chroniqueur et animateur à la Société Radio-Canada et à la chaîne Canal Vie. Cette expérience, durant laquelle il s'était donné pour tâche de sensibiliser la population sur des sujets reliés à la santé publique, lui a entre autres permis de développer une expertise en communication. Il a ensuite enseigné à l'Université de Sherbrooke, et on le retrouve un peu plus tard comme adjoint de clinique au Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal.

En 1998, il reçoit les honneurs de l'Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec. Militant, entre autres, en faveur de l'adoption d'une loi québécoise sur le tabac, il reçoit le prix Jean Rochon, qui lui est remis pour souligner son importante contribution à la santé communautaire. Son expérience et ses talents ont été mis à contribution pendant plusieurs années à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, ainsi qu'à l'Institut national de santé publique du Québec, et comme conseiller en santé publique auprès du ministère de l'Environnement.

SON ENGAGEMENT SUR LE PLAN INTERNATIONAL

C'est son intérêt pour la santé internationale qui a amené Alain Poirier à s'intéresser à la prévention. Pendant sa formation, il a en effet participé à certaines missions à l'étranger. Il a poursuivi dans la même veine au fil des ans en agissant comme consultant et en enseignant en santé internationale. Ces diverses missions lui ont fait connaître plusieurs réalités sanitaires de pays de l'Afrique et de l'Europe de l'Est.

UN GROS PROJET

Le docteur Alain Poirier considère qu'une étape importante vient d'être franchie en médecine transfusionnelle. Avec une institution comme Héma-Québec, l'instauration d'un comité d'hémovigilance et l'arrivée du Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH), nous sommes en mesure d'obtenir un meilleur contrôle des produits sanguins et de donner une plus grande sécurité à la population. Si l'on ajoute à cela l'octroi des budgets aux régions et aux centres hospitaliers pour l'achat des produits sanguins, cette amélioration ne peut qu'être davantage marquée.

- « Je profite de cette tribune pour transmettre mes encouragements à toutes les personnes et à tous les organismes que le système du sang au Québec interpelle ou qui sont associés de près ou de loin au dossier du sang. Il y a beaucoup d'efforts qui ont été investis dans les divers projets et programmes et je vous en félicite. Le dossier du sang avance bien au Québec en raison de votre dynamisme et de votre professionnalisme. BRAVO ! »

Programme conjoint MSSS-FRSQ de subventions à la recherche en médecine transfusionnelle et en hémovigilance

En 1998, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) ont mis sur pied un programme conjoint de subventions à la recherche en médecine transfusionnelle et en hémovigilance. Le programme, dont le budget annuel est de 1,6 million de dollars, vise à soutenir des équipes ayant un projet de recherche novateur et d'envergure dans le domaine de la médecine transfusionnelle et de l'hémovigilance. L'équipe du Dr Thomas Ming Swi Chang, de l'Université McGill, a obtenu une de ces subventions et le docteur Chang nous présente son programme.

Contexte

Lors du scandale du sang contaminé par le VIH et l'hépatite C au début des années 80, la nécessité de mettre au point des substituts sanguins efficaces s'est aussitôt imposée au sein de la communauté scientifique. Comme les connaissances étaient alors limitées, les chercheurs ont fait face à plusieurs échecs, de sorte que, seize ans plus tard, la médecine transfusionnelle ne dispose toujours pas d'une première génération de substituts sanguins pour usage clinique.

Bien que le sang et les produits sanguins soient devenus maintenant très sécuritaires, notamment grâce aux techniques hautement fiables de dépistage des virus, comme les virus des hépatites et du VIH, le besoin de poursuivre des études fondamentales et appliquées pour créer des nouveaux substituts sanguins demeure d'actualité. La transmission du virus du Nil occidental par transfusion a fait réaliser à la communauté médicale et à la population que le risque de transmission d'infection virale était toujours présent. De plus, le sang étant un produit biologique, un receveur n'est jamais à l'abri d'une réaction transfusionnelle impossible à prévoir. Le risque de développer une septicémie à cause d'une contamination bactérienne des produits transfusés par exemple, doit aussi être envisagé. Par ailleurs, avec le vieillissement de la population et la complexité des pathologies pouvant y être associées, il est probable que les besoins en produits sanguins iront en augmentant à moyen terme. Les donneurs devant répondre à des critères de plus en plus stricts, on ne peut écarter la possibilité d'un approvisionnement insuffisant dans le futur.

Parmi les produits ayant fait l'objet d'études cliniques, les polyhémoglobines basées sur les études originales de Chang et de ses collègues sont les substituts les plus prometteurs. Néanmoins, même si leur usage était autorisé dès maintenant, ces composés feraient l'objet d'applications très limitées. En effet, plusieurs facteurs liés à ces composés, incluant l'absence d'enzymes antioxydants, une courte demi-vie de 24 heures en circulation ainsi qu'une exposition directe à l'hémoglobine sont à l'origine de certains problèmes de toxicité. De plus, leur interaction avec les cellules sanguines et l'endothélium des vaisseaux sanguins constitue un autre obstacle à surmonter avant de pouvoir les utiliser en milieu clinique. Ainsi, pour de nombreuses autres applications, de nouvelles générations de substituts sanguins devront voir le jour et être appuyées par des études solides et minutieusement planifiées permettant d'analyser le pourquoi et le comment de ces problèmes en vue de les résoudre.

Objectifs du programme de l'équipe de recherche

Le programme de recherche de l'équipe du Dr Chang vise à poursuivre la recherche biomédicale axée sur la médecine transfusionnelle, en mettant principalement l'accent sur les substituts sanguins.

Les principaux objectifs de ce programme sont les suivants :

- 1) mettre au point une nouvelle génération de substituts sanguins et comparer leur sécurité et leur efficacité avec celles du sang complet et avec celles des premières générations de substituts sanguins à l'aide de modèles animaux expérimentaux ;
- 2) en se basant sur les principes de la rhéologie (étude des comportements des matériaux), comparer les substituts sanguins et étudier l'interaction entre ces substituts et les cellules du sang ;
- 3) analyser les résultats obtenus pour en déterminer le potentiel clinique afin d'établir des bases solides et comparatives quant à l'utilisation de substituts sanguins à la place de sang complet en médecine transfusionnelle.

Retombées

Les chercheurs participant aux travaux de l'équipe sont hautement qualifiés et possèdent des expertises complémentaires dans les domaines ou champs de recherche suivants : réactivité vasculaire et pharmacotoxicologie, bio-ingénierie, étude biophysique de la rhéologie sanguine, substituts sanguins et chirurgie cardiaque pédiatrique, substituts sanguins et excès de fer et hématologie. L'approche multidisciplinaire que permet la combinaison de ces diverses expertises, associée à l'émergence de nouveaux types de substituts sanguins produits ici, au Québec, mènera à la constitution d'une équipe puissante, de calibre international. Cela dit, la renommée de l'équipe en place est déjà partiellement acquise en raison des travaux réalisés au fil des dernières années. À moyen terme, les résultats obtenus bénéficieront aux patients ayant besoin d'une transfusion sanguine pour une chirurgie, parce qu'ils souffrent d'anémie ou pour toute autre raison. De l'information supplémentaire sur les projets de l'équipe de recherche peut être obtenue sur Internet à l'adresse suivante :

www.artcell.mcgill.ca

Pour en savoir plus sur le programme de subventions, on peut visiter le site du FRSQ (www.frsq.gouv.qc.ca) à la rubrique «programme». Date limite pour les demandes 2005-2006 : 31 août 2004.

Multiples ressources :

vers l'infini et plus loin encore...

Le début du XXI^e siècle est caractérisé par des avancées scientifiques et technologiques impressionnantes. Le domaine de la médecine transfusionnelle ne fait pas exception à cet essor fulgurant. Les fournisseurs de produits sanguins, les organisations, les équipes de recherche et autres font circuler une quantité impressionnante d'information sur les dernières percées dans le domaine, sur les tendances en ce qui a trait à la gestion des produits sanguins, à leur utilisation, etc.

Voici quelques ressources Internet intéressantes qui pourraient vous être utiles. Notez bien que toute l'information que vous y trouverez n'a pas été validée. Vous êtes donc invités à en faire une lecture « avertie » !

LES FOURNISSEURS

Les fournisseurs de sang ont créé des sites Internet complets offrant une multitude de renseignements sur leurs activités ainsi que des liens vers d'autres sites pertinents.

Héma-Québec présente un site Internet bilingue sur ses activités :

www.hema-quebec.qc.ca

La Société canadienne du sang possède également un site bilingue :

www.bloodservices.ca

L'Établissement français du sang, qui est le fournisseur national de produits labiles en France, propose aussi un site relatif à ses activités :

www.efs.sante.fr

L'association *America's Blood Centers* (ABC) est un réseau international de centres de collecte et de distribution, dont le site peut être visité à l'adresse suivante :

www.americasblood.org

LES RESSOURCES PROVINCIALES

Deux provinces canadiennes ont créé des unités administratives qui sont chargées de coordonner les activités de médecine transfusionnelle sur leur territoire.

La Colombie-Britannique a mis sur pied, en 1997, le *Provincial Blood Coordinating Office* (PBCO). Le site du PBCO présente plusieurs documents produits par cet organisme : publications, présentations, projets, etc. On trouvera cette information à l'adresse suivante :

www.bloodlink.bc.ca

Le Secrétariat du système du sang possède également un site Internet où est présentée la structure du système du sang au Québec. Les mandats des différents comités liés au Secrétariat y sont décrits et on peut y consulter des publications pertinentes dans le domaine de la médecine transfusionnelle au Québec. Voici l'adresse de ce site :

www.msss.gouv.qc.ca/systeme-du-sang

LA FORMATION

Le *Sunnybrook and Women's College Health Sciences Centre* a mis au point un système de formation électronique en médecine transfusionnelle visant les médecins, les infirmiers, les technologistes médicaux, etc. La formation offerte est très conviviale, bien illustrée et s'attarde sur des sujets divers comme les produits labiles et stables, la reconnaissance des réactions transfusionnelles, les stratégies de conservation du sang, etc. La formation n'est malheureusement offerte qu'en anglais... et au coût de cent dollars américains par inscription ! Des tarifs spéciaux sont accordés lorsque plusieurs membres d'une organisation s'inscrivent à la formation. Pour en savoir plus :

<http://sunnybrook.nextmovelearning.com/>

LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Plusieurs sites Internet vous permettront de trouver des articles scientifiques touchant la médecine transfusionnelle ou d'autres domaines de la médecine.

PubMed est un service gratuit de la National Library of Medicine. Elle vous permet d'effectuer des recherches à partir d'une banque de plus de quatorze millions d'articles ! Voici l'adresse de ce service :

www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/

Le *British Medical Journal* présente sur son site toutes ses parutions. Les articles peuvent être consultés par spécialité et par sujet. On peut accéder à ces articles tout à fait gratuitement en visitant le www.bmj.com

Nous vous proposons enfin un dernier site faisant la promotion de l'accès gratuit aux journaux scientifiques par l'entremise d'Internet. Les journaux y sont classés par spécialité, par langue de parution, par ordre alphabétique, etc. Vous le trouverez à l'adresse suivante :

www.freemedicaljournals.com

Agrément des laboratoires de banque de sang

Vous avez reçu récemment une circulaire du ministère de la Santé et des Services sociaux qui précise les directives applicables au regard du programme d'agrément des banques de sang. En effet, à compter du 31 décembre 2005, les établissements qui exploitent une banque de sang devront être inscrits à un programme d'agrément offert par un organisme reconnu. Ce programme devra être basé sur les normes ISO 15189 et sur celles de l'ACNOR Z-902. Il en ira de même pour les programmes de dons autologues et de donneurs ambulants qui auront été autorisés par le ministre.

Rencontre du 11 novembre 2004

Le thème de la rencontre administrative du 11 novembre 2004 porte justement sur les normes et sur l'agrément des établissements et des banques de sang. Cette rencontre se tiendra au Crowne Plaza Montréal Centre. Les chefs technologistes, les chargés de sécurité transfusionnelle et les adjoints au chef technologiste, les hématologues responsables des banques de sang, ainsi que les interlocuteurs des agences et les répondants des directions de santé publique sont invités à participer en grand nombre à cette rencontre.

Vous recevrez plus de détails, dans les prochaines semaines, sur le programme de la rencontre et sur les modalités d'inscription. Toutefois, sachez que votre inscription est nécessaire pour assurer un nombre de places et de repas suffisant pour tout le monde.

Forum public du Comité d'hémovigilance

Le forum public du Comité d'hémovigilance aura lieu le 12 novembre, également au Crowne Plaza Montréal Centre. Inscrivez-le à votre agenda ! L'horaire du forum et les détails de l'inscription vous seront transmis en septembre.

Création de l'Association des chargés de sécurité transfusionnelle

Les chargés de sécurité transfusionnelle du Québec ont formé officiellement une association professionnelle, le 4 juin dernier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association, monsieur Alain Charron, CHUM – Hôpital Notre-Dame, ou les autres membres du conseil d'administration :

Françoise Lavoie, CHUQ, vice-présidente

Anna Urbanek, CUSM, secrétaire

Jocelyne Tremblay, CH de la Sagamie, trésorière

Pauline Corriveau, CHUQ, directrice

Dans le prochain numéro

- Les normes de l'Association canadienne de normalisation sur le sang et les composants sanguins
- Le consentement libre et éclairé du receveur

Pour vous abonner au bulletin ou obtenir d'autres exemplaires du présent numéro, communiquez avec le Secrétariat du système du sang
Télécopieur : (418) 266-7510
Adresse électronique : systemedusang@msss.gouv.qc.ca

Édition produite par : la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document peut être consulté dans le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante : www.msss.gouv.qc.ca/systeme-du-sang

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2004
Bibliothèque nationale du Canada, 2004
ISSN : 1492-2967
© Gouvernement du Québec